# CANONIQUES, NON-CANONIQUES *OU* BONS À LIRE ? LA RÉCEPTION DES LIVRES « DEUTÉROCANONIQUES » DE LA SEPTANTE DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE*

Prof. dr. Ştefan MUNTEANU
Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge, Paris
*ito@saint-serge.net*

**Abstract** This study is a brief outline on the Orthodox Church position about the "deuterocanonical" books that are included in the Orthodox Bibles. The study is divided into three parts: 1) what the Church Fathers tell us about the canon as well as the decisions of the ecumenical councils about the books included in the Old Testament; 2) the orthodox participation to the discussions between Catholics and Protestants on the canon of the Bible in the XVII$^{th}$ century; 3) the debate about "canonical" and "non-canonical" books among the orthodox theologians today.
**Keywords**: Orthodox Bible, Old Testament, Tradition, *Anaginoskómena* books.

## 1. Avant-propos terminologique

Dans les Bibles orthodoxes, à côté des 39 livres de l'Ancien Testament (= AT) reconnus par tous les chrétiens comme canoniques, s'ajoutent plusieurs écrits qui ne figurent pas dans la Bible hébraïque, mais qui ont été transmis dans sa traduction grecque, la Septante (LXX). Il s'agit des livres de *Tobit* (*Tb*), *Judith* (*Jdt*), *Sagesse* (*Sg*), *Siracide* (*Si*), *Baruch* (*Ba*), *Lettre de Jérémie* (*Lt-Jr*), *1*, *2*, *3* et *4 Maccabées* (1-4 *M*), *3 Esdras* (*3 Esd*), *Prière de Manassé* (*Mn*), *Psaume 151* (*Ps 151*), ainsi que des ajouts grecs au livre d'Esther (six compléments désignés dans les traductions modernes par des lettres de l'alphabet) et à celui de Daniel : *Prière d'Azarias* et *Cantique des trois enfants* (*Dn* 3:24-90), *Histoire de Susanne* (*Dn* 13), *Bel et le Dragon* (*Dn* 14). A côté de ces livres et ajouts grecs de la LXX, on trouve, dans les éditions slavonnes seulement, *4 Esdras* (*4 Esd*) traduit d'après la Vulgate. Pour les orthodoxes, l'ensemble des livres « deutérocanoniques » et ajouts grecs sont considérés comme *anaginoskómena* (*ἀναγινωσκόμενα*), c'est-à-dire livres « autorisés à la lecture » ou « bons à lire »[1].

---

* Canonical, Non-canonical *or* Worthy to Be Read? The Reception of the Deuterocanonical Books That Are in the Septuagint in the Orthodox Church.

[1] Dans son encyclopédie *Bibliotheca Sancta* (1566), le dominicain Sixte de Sienne (1520-1569) a proposé pour la première fois la distinction des livres de l'Ancien Testament en

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

La terminologie utilisée pour désigner ces livres soulève cependant une question : où se situent les limites du canon de l'Ancien Testament dans l'Église orthodoxe ? Plus exactement, faut-il considérer les *anaginoskómena* comme « deutérocanoniques », tels qu'ils furent décrétés au sein de l'Église catholique par le Concile de Trente (1545-1563)[2] ? Ou bien, les considérer comme des « apocryphes », dans le sens de « non-canoniques », tels qu'ils furent catalogués par Luther dans sa traduction de la Bible en allemand (1534)[3] ?

L'absence, au sein de l'Église orthodoxe, d'une décision officielle qui fixe les contours exacts du canon de l'Ancien Testament et le statut des livres « deutérocanoniques » ne permet pas d'avoir de réponse immédiate à cette question. Cela ne signifie pas que l'Orthodoxie ne se soit pas intéressée à déterminer quels livres constituent les Saintes Écritures, mais elle a voulu rester jusqu'à présent fidèle à ce qu'elle appelle la Sainte Tradition. C'est dans la Tradition transmise et mûrie pendant des siècles que l'Église orthodoxe trouve les réponses aux questions sur le canon et les livres « deutérocanoniques »[4].

Ainsi, sans prétendre être exhaustifs, nous nous proposons dans cet article de voir ce que nous dit la Tradition en s'arrêtant particulièrement sur les trois points suivants :

1) l'enseignement des Pères et les décisions conciliaires sur le canon de l'Ancien Testament au cours du I^er^ millénaire ;

2) la participation des orthodoxes aux discussions entre catholiques et protestants sur le canon de la Bible au XVII^e^ siècle ;

---

« protocanoniques » (du grec *πρῶτος*, « premier ») et « deutérocanoniques » (du grec *δεύτερος*, « deuxième »). Pour faciliter la présentation, les *anaginoskómena* (*ἀναγινωσκόμενα*) seront désignés comme « deutérocanoniques » bien que ce terme ne soit pas propre à la tradition orthodoxe.

[2] Le Concile déclara canoniques les livres « qu'on trouve dans la vieille édition de la Vulgate latine » soit, pour l'AT, 46 livres, y compris *Tb*, *Jdt*, *Sg*, *Si*, *Ba* (avec *Lt-Jr*), *1* et *2 M*, ainsi que les ajouts grecs d'Est et de *Dn* (*cf.* Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, Barcinone : Herder, 1963[32], n^o^. 1501-1508).

[3] Luther fit sortir dans sa Bible (1534) les « deutérocanoniques » de l'ordre traditionnel de la Vulgate et les regroupa à la suite des 39 livres du canon hébraïque. Ainsi *Jdt*, *Sg*, *Tb*, *Si*, *Ba*, *1* et *2 M*, les ajouts grecs d'*Est* (gr.) et de *Dn* (gr.), auxquels Luther joint la *Mn*, sont catalogués comme « apocryphes » : « Apocrypha: das sind Bücher: so der Heiligen Schrift nicht gleich gehalten, und doch nützlich und gut zu lesen sind » (*cf.* Luther, *Biblia: Das Ist, Die Gantze Heilige Schrifft: Deudsch Auffs New Zugericht*, Wittenberg : Hans Lufft, 1545, CLVI).

[4] Le lien entre la Bible et la Tradition est souvent exprimé dans l'Orthodoxie par la formule : « la Bible est la Tradition écrite et la Tradition est la Bible vécue dans l'Église ».

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

3) la dialectique livres « canoniques » et livres « non-canoniques » chez les théologiens orthodoxes aujourd'hui.

## 2. L'enseignement des Pères et les décisions conciliaires sur le canon de l'Ancien Testament au cours du Ier millénaire

Dans l'Église orthodoxe, le canon des Saintes Écritures – comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament – est relié de manière très particulière à la Tradition. Cette dernière est constituée par les enseignements des Pères, les décisions conciliaires, les célébrations liturgiques, les prières, les hymnes, les icônes. Quant aux livres à retenir dans le canon de l'Ancien Testament, sont considérés comme normatifs les enseignements de certains Pères de l'Église, tels Athanase d'Alexandrie, Cyrille de Jérusalem ou Grégoire de Nazianze, ainsi que les décisions des conciles locaux et œcuméniques[5]. Bien que les Pères et les conciles aient conduit à des décisions importantes, ils confirment plusieurs listes canoniques qui ne concordent pas. Comme nous allons le voir, la difficulté ne se résume pas seulement au nombre de livres contenus dans ces listes, mais aussi à leur appellation, ordre, statut et usage. C'est pourquoi la question des limites exactes du canon de l'Ancien Testament est restée ouverte tout au long du Ier millénaire.

Au IVe siècle, on note en Orient une distinction entre les livres du canon hébreu et ceux qui n'y étaient pas inscrits mais qui avaient été transmis à travers la LXX (Junod 1984: 105-151). L'origine de cette distinction est expliquée dans la *Lettre Festale 39* d'Athanase d'Alexandrie (295-373)[6]. Il met d'abord à part les livres « canonisés » (*κανονιζόμενα*) transmis par la tradition et reçus comme venant de Dieu, c'est-à-dire les 22 livres retenus dans la Bible hébraïque conformes au nombre des lettres de l'alphabet hébreu[7]. Dans cette liste, on trouve aussi

[5] C'est seulement avec les conciles d'Elvire (début du IVe siècle), d'Arles (314) et d'Ancyre (314) que nous commençons à posséder des séries de canons conciliaires (Gaudemet 1985: 289-290).

[6] PG 26, 1438.

[7] Les 24 livres de la Bible hébraïque correspondent aux 39 livres de l'AT. La différence entre les deux nombres s'explique par le fait que plusieurs écrits, distincts dans la LXX, sont considérés comme un seul livre dans le canon hébraïque : *1-2 S*, *1-2 R*, les 12 prophètes, *Esd-Ne*, *1-2 Chr*. Quand le nombre de 24 livres est ramené à 22, la différence s'explique par l'attachement du livre de *Rt* au livre des *Jg* et par celle des *Lm* à *Jr*. Compter *Jg* et *Rt* pour un livre n'a rien d'absurde dans le judaïsme, car le Talmud de Babylone affirme que « Samuel a écrit son livre, le livre des Juges et Ruth » (*Baba Bathra* 14b-15a). Jérôme décrit d'ailleurs dans *Prologus galeatus* une double répartition dans le canon hébreu : « Quamquam nonnulli Ruth et Cinoth inter Agiografa scriptitent et libros hos in suo putent numero supputandos, ac per hoc esse priscae legis libros viginti quatuor » (PL XXVIII, 552-554).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

*Baruch* et la *Lettre de Jérémie* comptés comme un seul livre avec *Jérémie* et les *Lamentations*, tandis qu'il y manque *Esther*. Athanase distingue ensuite les « autres livres » (*ἕτερα βιβλία*) de la LXX, qui « ne sont pas canonisés » (*οὐ κανονιζόμενα*), mais qui, selon l'usage des Pères, sont prescrits « à lire » (*ἀναγινώσκεσθαι*) dans l'Église pour les catéchumènes[8]. Dans cette deuxième catégorie, Athanase inclut cinq livres : *Sagesse*, *Siracide*, *Esther*, *Judith* et *Tobit*. Selon Athanase, ces livres ne contiennent pas d'enseignements voilés ni de mystères, mais ils exhortent les catéchumènes à « haïr le péché et à fuir l'idolâtrie ». Autrement dit, ils sont clairs en eux-mêmes et ne nécessitent pas de commentaire. Enfin, on trouve dans une troisième catégorie les « apocryphes » (*ἀπόκρυφα*), par exemple les livres qui portent les noms d'Hénoch, Isaïe et Moïse[9]. Ces livres sont des « inventions des hérétiques » et Athanase les condamne ouvertement : « c'est un devoir pour nous de rejeter de tels livres ». En pratique, Athanase prête peu d'attention à la distinction entre les canoniques et les « bons à lire » pour l'instruction des catéchumènes. Il les cite avec la même formule : « comme dit la Sainte Ecriture »[10].

À la même époque, on rencontre des éléments d'information analogues chez Cyrille de Jérusalem (313-387). Dans ses *Homélies* prononcées vers 350, Cyrille ordonne qu'on s'en tienne aux 22 livres de l'Ancien Testament « traduits par les soixante-douze interprètes » (*Homélies catéchétiques* IV, 33.35-36)[11]. Pour lui, ceux-ci sont les seuls livres reçus dans l'Église et « reconnus par tous » (*τὰ παρὰ πᾶσιν ὁμολογούμενα*). Toutefois, dans sa liste, au livre du prophète Jérémie, Cyrille joint *Baruch*, les Lamentations et la *Lettre*. Après la liste des livres canoniques, Cyrille fait l'affirmation suivante : « mais que tout le reste vienne en seconde place »[12], sans donner aucune explication d'usage ou des titres des livres qu'il y place. Peut-être se réfère-t-il aux « deutérocanoniques » ? Enfin, Cyrille parle

[8] A partir de cette phrase, « *μέν τετυπωμένα δὲ παρὰ τῶν πατέρων ἀναγινώσκεσθαι* », l'Église orthodoxe dérive le titre d'*anaginoskómena* (« autorisés à la lecture ») donné aux livres de la LXX non contenus dans le canon hébreu.

[9] Les noms des trois apocryphes sont transmis seulement en copte (Aragione 2005: 197-219).

[10] Par exemple, dans *Contre les païens 11*, Athanase cite *Sg* : « Toute cette folie des idoles, l'Ecriture l'avait prédit autrefois, et depuis longtemps, quand elle disait : "L'idée de faire des idoles fut le principe de la fornication, et leur invention la perte de la vie" (*Sg* 14:12) » (*cf.* Athanase d'Alexandrie, *Contre les païens*, introduction, traduction et notes du P. Th. Camelot, SC 18 bis, Cerf : Paris, 1983[3], 85-87).

[11] PG 33, 493C-501A.

[12] L'expression « dans la seconde place » (*ἐν δεύτερω*) a probablement inspiré le dominicain Sixte de Sienne (1520-1569) qui dans son encyclopédie *Bibliotheca Sancta* (1566) forgea le terme « deutérocanoniques » pour désigner les livres de la LXX retenus comme canoniques par le Concile de Trente.

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

des livres à ne pas lire dans l'Église ou en privé. Il les qualifie d'« apocryphes » (*ἀπόκρυφα*) et « controversés » (*ἀμφιβαλλόμενα*), mais ne dit pas quels livres font partie de ces deux catégories. Comme Athanase, Cyrille ne se limite pas dans ses écrits aux 22 livres canoniques mais il cite également les « deutérocanoniques »[13].

D'autres listes, cette fois en vers pour faciliter la mémorisation du canon, nous ont été transmises par Grégoire de Nazianze et Amphiloque d'Iconium. Dans ses *Poésies*, Grégoire de Nazianze (329-390) emploie une variété de mètres (types de vers) pour accommoder les noms des livres canoniques contenus dans la liste « approuvée » par l'Église (*Poème* I, 12)[14]. Comme chez Athanase, la liste contient 22 livres « antiques, équivalents aux vingt-deux lettres de l'hébreu », auxquels manque *Esther*. Grégoire exclut complètement les « deutérocanoniques » en affirmant (après l'énumération des livres du Nouveau Testament) que : « s'il y en a un hors de ceux-ci, il n'est pas parmi les authentiques » (*εἴ τι δὲ τούτων ἐκτὸς οὐκ ἐν γνησίαις*). En dépit de cette position, Grégoire cite les « deutérocanoniques » dans ses discours[15].

Peu de temps après Grégoire, Amphiloque d'Iconium (mort vers 394) composa à son tour un poème pour Séleucos avec la liste des « écrits inspirés » (*θεοπνεύστος βιβλίον*)[16]. Pour l'Ancien Testament, il énumère 22 livres indiquant aussi qu'à ces derniers « certains croient devoir ajouter Esther » (*Iambes à Séleucos* 251-319). Amphiloque ne mentionne pas les livres « deutérocanoniques » ou les « apocryphes » (Junod 1984: 148-150).

Une des dernières listes canoniques du IVe siècle se trouve chez Epiphane de Salamine (315-403). Dans deux de ses œuvres, Epiphane adapte une liste de 27 livres de l'Ancien Testament aux 22 lettres de l'alphabet hébreu[17]. Après

---

[13] Dans la *Catéchèse baptismale* (IX, 2), Cyrille considère Salomon comme l'auteur de *Sg* : « Mais il est possible de parvenir à une idée de sa puissance d'après les œuvres divines, selon la parole de Salomon : "la grandeur et la beauté des créatures, en effet, nous permettent de contempler, par analogie, leur auteur" (*Sg* 13:5) » (*cf.* Cyrille de Jérusalem, *Les catéchèses*, Migne, traduction de J. Bouvet, Pères dans la foi 53-54, Paris : Brépols, 1993, 130).

[14] PG 37, 472A-474A.

[15] Dans le *Discours* (IV, 12), Grégoire cite *Si* : « C'est lui qui "renverse les puissants de leur trône" (*Lc* 1:52) et qui "pare du diadème celui auquel on ne songeait pas" (*Si* 11:5) – j'emprunte encore cette parole à la divine Ecriture » (*cf.* Grégoire de Nazianze, *Discours 4-5*, introduction, texte critique, traduction et notes par J. Bernardi, SC 309, Paris : Cerf, 1983, 105).

[16] PG 138, 925C-928D.

[17] Epiphane explique que 5 des 22 lettres de l'alphabet hébreu sont des doubles consonnes (*kaf*, *mem*, *nun*, *pe*, *ṣadè*), ce qui équivaut à un total de 27 lettres. En comptant 27 livres pour l'AT, Epiphane arrive ainsi au même nombre de livres que pour le NT.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

l'énumération des livres, il ajoute que *Siracide* et *Sagesse* font partie des livres « en contestation » (*ἐν ἀμφιλέκτῳ*) chez les Juifs « sans compter d'autres livres apocryphes » (*Panarion* VIII, 6, 1-4)[18]. Ailleurs, il précise que *Siracide* et *Sagesse* sont certes « utiles et profitables » (*ἠρήσιμοι καὶ ὠφέλιμοι*), mais que néanmoins ils ne sont pas rangés parmi les Ecritures ; « c'est pourquoi ils ne furent pas placés dans le coffret, c'est-à-dire dans l'Arche d'Alliance » (*Des poids et des mesures* 4)[19]. Quoi qu'il en soit, dans ses œuvres, Epiphane n'en utilisa aucun (Junod 1984: 132).

La réunion de tous ces témoignages montre qu'au IVe siècle les Pères expriment leur préférence pour le canon hébreu de l'Ancien Testament formé de 22 livres[20]. Dans le même temps nous devons retenir de leurs listes canoniques trois points très importants :

1) Premièrement, si le nombre de livres est celui de la Bible hébraïque, le texte reste celui de la LXX avec toutes ses particularités[21].

2) Deuxièmement, la liste des « deutérocanoniques » garde chez les Pères une certaine fluidité ; bien qu'ils les citent dans leurs ouvrages, ils ne sont pas tous mentionnés[22].

3) Et troisièmement, si parfois les Pères formulent des doutes à propos des « deutérocanoniques » ils n'ont cependant jamais rangé ces derniers parmi les « apocryphes », voire parmi les textes « rejetés » par l'Église pour compromission avec l'hérésie[23].

---

[18] PG 41, 214A-B.

[19] PG 43, 244A-C.

[20] Cette préférence pourrait s'expliquer par l'attitude de l'Église envers l'antijudaïsme radical du marcionisme et les courants gnostiques du IIe et IIIe siècle. Les listes canoniques serviraient alors pour combattre les éventuelles déviations, indiquant quels livres sont considérés par l'Église comme profitables ou du moins sans danger pour sa doctrine, y compris morale. Cela finit par jeter la suspicion sur les « deutérocanoniques », malgré un usage constant et favorable chez les Pères et dans l'Église.

[21] Cela veut dire qu'*Est* contient également les suppléments absents de l'original hébreu, que *Dn* ne fait qu'un avec *Dn* 3:24-90, *Dn* 13, *Dn* 14, que *Jr* inclut *Ba*, *Lm* et la *Lt-Jr* ; que *1* et *2 Esd* correspondaient à *Esd A* et *B* de la LXX ; que le *Psautier* se termine avec le *Ps 151* dont Athanase est le premier à parler (*Lettre à Marcellinus* 14 et 25).

[22] C'est seulement dans les trois grands codex grecs de la LXX, *Vaticanus* (IVe siècle), *Sinaïticus* (IVe siècle) et *Alexandrinus* (Ve siècle), qu'on trouve la liste complète des « deutérocanoniques » orthodoxes et catholiques (Kraft 2002: 229-233).

[23] Les Pères qualifient les livres propres à la LXX de « bons à lire » (selon Athanase) ou d'« utiles et profitables » (selon Epiphane), mais il n'y a pas de consensus sur la manière de définir leur usage : Athanase les recommande pour les catéchumènes et les *Constitutions Apostoliques* pour les jeunes. Il est donc possible que le statut et l'usage des « deutérocanoniques » aient variés en Orient (Dorival 2003: 106-107).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

Quoi qu'il en soit, après le IVe siècle continue dans l'Église la préoccupation de délimiter le corpus des Saintes Écritures. Les diverses positions exprimées par les Pères commencent à être réunies en vue d'une formulation commune. Cela arriva à la fin du VIIe siècle, lors du VIe concile œcuménique (connu aussi sous le nom du IIe concile *In Trullo* ou *Quinisextum*). Tenu à Constantinople en 692, le concile approuva globalement plusieurs listes canoniques : celles d'Athanase d'Alexandrie, Grégoire de Nazianze et Amphiloque d'Iconium, ainsi que celles des *Constitutions Apostoliques* et des conciles locaux de Laodicée en Phrygie et Carthage (canon 2), *cf.* Floca (1991: 95-96) ; Joannou (1962: 120-125). Cependant, comme chez les Pères, les listes des *Constitutions Apostoliques* et des deux conciles ne sont pas identiques en nombre, emploi et statut des livres.

Ainsi, les *Constitutions Apostoliques* (écrit en Syrie vers la fin du IVe siècle) mentionnent comme livres « vénérables et saints » (*σεβάσμια καὶ ἅγια*) les 22 du canon hébreu avec *1*, *2*, *3* et *4 Maccabées*. Après cette liste s'ajoute l'instruction suivante : « vous devez enseigner à vos jeunes la *Sagesse* du très docte savant Sirach » (règle 85)[24]. Le concile de Laodicée (360) reproduit le seul canon hébreu mais en citant *Baruch* avec le livre de Jérémie et, à la suite des Lamentations, mentionne les « lettres » (*ἐπιστολαί*), celles qui pourraient correspondre à la *Lettre de Jérémie* (canon 59 et 60)[25]. Le concile de Carthage (397 et 419) énumère 44 livres de l'Ancien Testament qui doivent être lus dans l'Église « sous le nom de divines Ecritures » (canon 47 et 24)[26]. Dans cette liste il n'y a aucune distinction entre les 22 livres du canon hébreu et *Tobit*, *Judith*, *1* et *2 Maccabées*, *Sagesse* et *Siracide* (les deux derniers attribués à Salomon). On note aussi qu'il y manque *Lamentations* et *Baruch* (peut-être mis sous le seul nom de Jérémie)[27].

La fixation de la tradition authentique s'avère donc un peu difficile et en dépit de la décision du VIe concile œcuménique les positions exprimées par les Pères au IVe siècle continuent à faire référence[28].

---

[24] *Cf. Les Constitutions apostoliques III*, introduction, traduction et notes par M. Metzger, SC 336, Paris : Cerf, 1987, 307-309.

[25] *Cf. Enchiridion delle Encicliche (1740-1994)*, ed. bilingue (texte latin avec trad. italienne), Strumenti, I, trad. italienne E. Lora, R. Simionati, Bologna, 1994-1998, n°. 11-13.

[26] « [Placuit] ut praeter scripturas canonicas nihil en ecclesia legatur sub nomine divinarum scripturam » (*Enchiridion Biblicum, Documenta Ecclesiastica, Sacram Scripturam Spectantia*, Apud Librariam Vaticanam, Romae 1927, 4).

[27] Comme chez les Pères, la mention « deux livres d'Esdras » dans les listes des *Constitutions Apostoliques* et des conciles de Laodicée et Carthage se réfère à *Esd A* et *B* de la LXX (respective à *1*, *2* et *3 Esd* de la *Vulgate*) ; *cf.* Howorth (1906: 343-354) ; Denter (1962) ; Schenker (1991: 218-248).

[28] Un siècle plus tard, en 787, le VIIe concile œcuménique de Nicée avait reçu et confirmé « les divins canons composés par les saints apôtres à l'universelle renommée, par les six

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

Ainsi, Jean Damascène (676-749) s'inspire d'Epiphane de Salamine et déclare dans sa *Foi orthodoxe* (écrit vers 730/740) qu'il y a 22 livres de l'AT « comme les lettres de l'alphabet hébraïque » (*Foi orthodoxe* IV, 17)[29]. Puis il ajoute que *Sagesse* et *Siracide*, sans être comptés avec les canoniques, sont « pleins de vertu » (*ἐνάρετοι*) et « bons » (*καλαί*). Il en fera d'ailleurs usage dans la *Foi orthodoxe*[30].

Au début du IXe siècle, le Patriarche de Constantinople Nicéphore (806-815) donne dans l'annexe de sa *Brève chronographie* (une liste d'événements de la création du monde jusqu'à 829, l'année de sa mort) un catalogue des livres canoniques (*Stichometria librorum sacrorum*)[31]. Après l'énumération des 22 livres employés dans l'Église et canonisés, Nicéphore mentionne des livres de l'Ancien Testament dont la canonicité est contestée (*καὶ ὅσαι ἀντιλέγονται τῆς παλαιᾶς αὗται εἰσιν*) : *1*, *2* et *3 Maccabées*, *Sagesse de Salomon*, *Siracide*, les *Psaumes* et les *Odes de Salomon*[32], *Esther* (tandis que *Baruch* est compté parmi les canoniques), *Judith*, *Suzanne* et *Tobit*[33].

Par contre, à la fin du IXe siècle on note chez un autre Patriarche de Constantinople, Photius (858-867 ; 877-886), les mêmes hésitations qu'au VIe concile œcuménique. Dans son *Nomocanon*, Photius reproduit l'une après l'autre les trois listes canoniques des *Constitutions Apostoliques* et des deux conciles locaux de Laodicée et Carthage (*Nomocanon* III, 2)[34].

Nous pouvons conclure que pendant le Ier millénaire il n'y a eu dans l'Église d'Orient aucune décision formelle sur le canon de l'Ancien Testament. La préférence des Pères pour les 22 livres du canon hébreu n'empêcha pas les « deutérocanoniques » de jouir d'un large crédit dans l'Église. Peu à peu, leur usage s'est généralisé sans tenir compte des différences. Une étape importante est marquée au XIe siècle lorsque l'essentiel du lectionnaire est fixé ainsi qu'une

---

conciles œcuméniques et par les conciles locaux, et maintenu leurs prescriptions dans leur immuable intégrité » (canon 1) ; *cf.* Jugie (1907: 19).

[29] PG 94, 1180.

[30] *Sg* est même citée comme livre canonique dans la *Foi orthodoxe* IV, 15 : « Et c'est l'Ecriture divine qui dit aussi : "les âmes des justes sont dans la main de Dieu et la mort ne les touchera pas" (*Sg* 3:1) » (*cf.* Jean Damascène, *La Foi orthodoxe 45-100*, traduction et notes par P. Ledrux, avec la collaboration de G.-M. de Durand, SC 540, Paris : Cerf, 2011, 231).

[31] PG 100, 1056D-1059A.

[32] Recueil de 42 chants composés au début du IIe siècle *ap.* J.C. par des chrétiens de Syrie et attribués au roi Salomon (*cf. Les Odes de Salomon*, traduit par J. Guirau et A.-G. Hamman, Les Pères dans la foi 97, Paris : Migne, 2007).

[33] Nicéphore cite cependant *Sg* (2:12-23 ; 3:3 ; 14:13) et *Ba* (3:3) dans *Apologeticus pro sacris imaginibus* comme canoniques (PG 100, 533B-832A ; 603D ; 643D ; 727B ; 752B-C).

[34] PG 104, 589-592.

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

grande partie de l'hymnographie liturgique[35]. Or, parmi les textes de l'Ancien Testament lus, commentés, chantés et utilisés dans les prières pendant les offices se trouvent les « deutérocanoniques »[36]. Ainsi, l'usage liturgique élimine les observations plus ou moins critiques des Pères envers ces livres propres à la LXX. Les discussions sur leur statut seront reprises seulement au XVII^e^, lorsque les orthodoxes devront se prononcer sur les limites du canon dans les débats théologiques avec les protestants.

### 3. La participation des orthodoxes aux discussions entre catholiques et protestants sur le texte canonique de la Bible au XVII^e^ siècle

Sans avoir participé directement aux débats sur le canon de la Bible entre catholiques et protestants pendant la Réforme, l'Église orthodoxe a été néanmoins influencée par les diverses prises de position. Le manque de décision officielle sur ce point au sein de l'Église orthodoxe prêta à l'époque à des opinions diverses parmi ses théologiens[37].

Les vraies controverses sur le canon ne naissent dans l'Église orthodoxe qu'au XVII^e^ siècle. En 1629, le Patriarche de Constantinople Cyril Lukaris (1620-1637)[38], influencé par le calvinisme, publie à Genève une *Confession* de foi orthodoxe structurée en 18 articles[39]. En 1633, dans la deuxième édition

---

[35] Les lectionnaires byzantins apparaissent à partir du VIII^e^ siècle (Engberg 2005).

[36] Dans la liturgie orthodoxe, la lecture vétérotestamentaire a disparu depuis une date ancienne (VI^e^ ou VII^e^ siècle). Il n'en subsiste comme témoin que les lectures vétérotestamentaire des trois vigiles : de Noël, de la Théophanie et de l'Annonciation, fêtes pour lesquelles la célébration de l'Eucharistie est prescrite après les vêpres (en fonction du jour de la semaine où tombe la fête). De même, dans les vêpres comprises dans les liturgies du Jeudi et du Samedi de la Grande Semaine ou celles de la Liturgie des Saints Dons Présanctifiés (célébrée pendant le Carême, excepté les samedis et dimanches). Dans les autres offices sont utilisés des passages de *Ba*, *Sg*, *Dn*, *Mn*, *2* et *4 M* ; pour la liste des péricopes voir Dragomir (1981: 225-226).

[37] En 1625, Métrophane Critopoulos composa à Helmstedt en Allemagne une *Confession* de foi orthodoxe. Pour l'AT, il retient les 22 livres de la Bible hébraïque sans rejeter les « deutérocanoniques ». Pour ces derniers, il affirme que « beaucoup de préceptes moraux, dignes de tout éloge, y sont renfermés, mais jamais l'Église du Christ ne les a reçus comme canoniques et authentiques [...]. C'est pourquoi nous ne cherchons pas à prouver les dogmes par des textes qui leur sont empruntés » (chap. VII). L'ouvrage de Critopoulos resta manuscrit jusqu'en 1661 quand il fut publié pour la première fois (Kimmel & Wissenborn 1850: 105-106 ; Prelipcean 2003[3]: 49).

[38] Né en Crète en 1572, Lukaris étudia à Venise et à Padoue. Il fut patriarche d'Alexandrie (1602-1620) puis de Constantinople jusqu'à sa mort en 1638. En 1628 il envoya le fameux *Codex Alexandrinus* de la LXX au roi Charles I^er^ d'Angleterre.

[39] Ecrite en latin et intitulée *Confessio fidei reverendissimi domini Cyrilli Patriarchae Constantinopolitani*, la confession fut traduite en français, anglais et allemand durant la

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

de sa *Confession*, Lukaris inclut après les 18 articles une série de quatre questions et réponses. La troisième concerne le canon de l'Ancien Testament. A la question : « Quels livres nomme-t-on Ecriture Sainte ? » la réponse était : « Nous appelons Ecriture Sainte tous les livres canoniques que nous avons reçus et que nous conservons comme la règle de notre foi et de notre salut [...]. Et nous croyons que ces livres canoniques sont ceux-là mêmes que le concile de Laodicée a énumérés et que l'Église catholique et orthodoxe, illuminée par le Saint-Esprit, reconnaît jusqu'à ce jour. Quant aux livres dits apocryphes, ils méritent ce nom parce qu'ils n'ont pas été sanctionnés par l'autorité du Saint-Esprit comme ceux qui sont proprement et incontestablement des livres canoniques, c'est-à-dire le Pentateuque de Moïse, les hagiographes et les prophètes, en tout 22 livres de l'ancienne alliance que le synode de Laodicée a prescrit de lire » (Kimmel & Wissenborn 1850: 42-43).

Avec cette réponse, Cyril Lukaris aligne le canon orthodoxe de l'Ancien Testament sur le modèle des Bibles protestantes de l'époque où les 39 livres de la Bible hébraïque sont suivis par les « apocryphes ». Pourtant cela contredit la tradition orthodoxe. La réponse ne reflète pas l'histoire du canon de l'Ancien Testament pendant le I^er^ millénaire pour au moins quatre raisons :

1) Premièrement, dans la liste du concile de Laodicée, *Baruch* forme un seul livre avec *Jérémie* et, à la suite des *Lamentations*, on trouve les « lettres » ;

2) Deuxièmement, la liste du concile de Laodicée a été approuvée au VI^e^ concile œcuménique ensemble avec les listes des *Constitutions Apostoliques* et du concile de Carthage ;

3) Troisièmement, les Pères grecs, malgré leur préférence pour le canon court de 22 livres, n'ont jamais rangé les « deutérocanoniques » parmi les « apocryphes » ;

4) Et quatrièmement, l'usage ecclésiastique et catéchétique des « deutérocanoniques » est passé sous silence.

Evidemment, la *Confession* de Cyril suscita de vives discussions et contestations de la part des autres responsables orthodoxes. Le Patriarche Cyril fut déposé à plusieurs reprises et après avoir été accusé d'intrigues politiques, il fut condamné à mort en 1638 sur l'ordre des autorités ottomanes[40]. L'œuvre de Cyril Lukaris et sa réfutation ont conduit l'Église orthodoxe à une série de déclarations officielles sur le canon des Saintes Écritures émises par quatre différents synodes.

---

même année. En 1631, Cyril la traduisit en grec sous le titre *Ἀνατολικὴ ὁμολογία τῆς χριστιανικῆς πίστεως* et ajouta à la fin quatre questions et réponses. Cette dernière version fut publiée en grec et en latin à Genève en 1633. L'appartenance d'une telle Confession à Cyril Lukaris est contestée par certains spécialistes (Todt 2002: 618-651).

[40] En 1638, trois mois après la mort du Cyril Lukaris, son successeur Cyrille Contari tint un synode à Constantinople dans lequel il fit anathématiser Cyrille Lukaris.

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

Le premier est celui de Constantinople réuni en 1642 par le Patriarche Parthénius Ier (1639-1644). Les décisions prises par les participants furent contenues dans une lettre synodale destinée à servir de base aux discussions d'un autre concile prévu pour la fin de la même année à Jassy en Moldavie (Jugie 1907: 46-47). Dans le XVIIIe décret de la lettre synodale, il est dit que Cyril Lucaris avait incorporé à la fin de sa *Confession* certaines questions qui ne valent pas mieux que les chapitres : « Non seulement l'auteur de la confession y rejette, comme plus haut, les interprétations de la Bible données par nos Pères, mais encore il efface certains livres de l'Ecriture que les saints et œcuméniques conciles ont reçus comme canoniques » (Kimmel & Wissenborn 1850: 415-416).

Le deuxième synode eut lieu à la fin de la même année 1642 à Jassy, en Moldavie, avec la participation des représentants des Églises roumaine, russe et grecque. Après avoir condamné la *Confession* de Cyril, les participants s'accordent sur la *Confession de foi orthodoxe* de Pierre Moghila (1596-1647), le Métropolite de Kiev[41]. La *Confession* ne se prononce pas sur le statut des « deutérocanoniques » et n'énumère pas les livres qui font partie du canon de l'Ancien Testament. Cependant, on y trouve des citations de *Tobit* (12:9), *Sagesse* (3:1) et *Siracide* (3:21 ; 10:7 ; 15:11-18:21 ; 23:19 ; 42:18) en tant que textes des Saintes Écritures (Malvy & Viller 1927).

En janvier 1672, le Patriarche Dionysios IV de Constantinople (1671-1673/ 1676-1679/ 1682-1684/ 1686-1687/ 1693-1694) convoqua en réponse à l'insistance du compte Nointel, ambassadeur de France près la Sublime Porte, un nouveau synode à Phanar afin de montrer son attitude négative envers la *Confession* de Cyril Loukaris (Migne 1841: 1157). Le synode, composé du Patriarche Dionysios, trois autres anciens patriarches de Constantinople, le Patriarche Païsie d'Alexandrie et quarante métropolites et évêques rédigea et approuva une lettre synodale dans un esprit anticalviniste. Pour le canon de l'Ancien Testament, en se basant sur les listes transmises dans les *Constitutions Apostoliques*, les deux conciles de Laodicée et de Carthage, le synode considère que « tous les livres de l'Ancien Testament qui ne sont pas compris dans le dénombrement des Saintes Écritures ne devraient pas être réfutés comme païens ou profanes, mais ils doivent être appelés bons et vertueux et ne pas les abandonner » (Kimmel & Wissenborn 1850: 225).

Enfin, le quatrième synode est celui de Jérusalem convoqué en 1672 par le

[41] En 1642, la Confession fut envoyée pour approbation aux membres du synode de Constantinople. En 1643, elle fut approuvée par les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie, en 1647, par celui d'Antioche et en 1650, par celui de Jérusalem. La *Confession* fut publiée pour la première fois en grec à Amsterdam en 1666 sous le titre : *Ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς*.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

Patriarche Dosithée. Les soixante et onze participants approuvent la *Confession* de Dosithée, conçue comme une « Apologie orthodoxe » contre l'influence calviniste dans l'Église grecque[42]. Sur le modèle de la *Confession* de Cyril Lukaris de 1633, Dosithée organise également son œuvre en 18 articles (décisions) suivis d'une annexe de quatre questions et réponses. Cette fois-ci, la réponse à la troisième question déclare que *Sagesse*, *Judith*, *Tobit*, *Bel et le Dragon*, *Histoire de Suzanne*, *Macabées* et *Siracide* sont « des parties authentiques de l'Ecriture, au même titre que les autres livres canoniques [...] S'il apparaît que tous ces livres n'ont pas toujours été énumérés par tous, il est clair néanmoins que des synodes remontant à la plus haute antiquité chrétienne et des théologiens illustres les ont connus et unis à l'ensemble de l'Ecriture. Pour nous, nous les recevons tous comme livres canoniques et nous confessons qu'ils font partie intégrante de la Sainte Ecriture » (Kimmel & Wissenborn 1850: 467-468).

Comme nous pouvons le voir, les quatre synodes orthodoxes du XVII^e^ siècle montrent qu'une position différente a été prise par rapport aux affirmations de Cyril Lukaris sur les livres « deutérocanoniques » de l'Ancien Testament. Le premier synode de Constantinople les considère comme « canoniques ». Le Métropolite Pierre Moghila évite dans sa *Confession* d'en parler mais il les cite volontiers dans ses affirmations dogmatiques. Le deuxième synode de Constantinople les considère comme « non-canoniques » et pourtant « bons et vertueux » en défendant de les abandonner. Enfin, pour le Patriarche Dosithée, ils sont « canoniques » et font partie intégrante des Saintes Écritures. Ainsi, en seulement 40 ans les livres « deutérocanoniques » sont passés dans l'Église orthodoxe du rejet parmi les « apocryphes » chez Cyril à l'acceptation dans le canon chez Dosithée.

Les deux prises de positions sont en effet des interprétations extrêmes de la même tradition. Cyril Lukaris exprime sa préférence pour le canon hébreu en se basant seulement sur la décision du concile de Laodicée en dépit des autres listes canoniques des conciles et des Pères, ainsi que de la tradition liturgique. Dosithée retient le canon large de la LXX selon la liste du concile de Carthage et l'usage des Pères, mais il ignore que les Pères qualifient les « deutérocanoniques » de « bons à lire » (selon Athanase), « utiles et profitables » (selon Epiphane) ou « pleins de vertu et bons » (selon Damascène).

---

[42] La *Confession*, signée par les représentants des différentes Églises orthodoxes, est intitulée *Ἀσπὶς ὀρθοδοξίας ἢ ἀπολογία καὶ ἔλεγχος πρὸς τοὺς διασύροντας τὴν ἀνατολικὴν ἐκκλησίαν αἱρετικῶς φρονεῖν ἐν τοῖς περὶ θεοῦ καὶ τῶν θείων/ Clypeus orthodoxæ fidei sive Apologia adversus Calvinistas hæreticos, Orientalem ecclesiam de Deo rebusque divinis hæretice cum ipsis sentire mentientes*. La I^ère^ édition grecque et latine a été publiée à Paris en 1676 et révisée en 1678 (Schaff 1877: 435).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

La réouverture du problème du canon et de la réception des livres « deutérocanoniques » dans l'Église orthodoxe au XVII[e] siècle semble n'avoir mené à aucun nouveau résultat. Relues dans leur contexte historique, nous observons que les *Confessions* de Cyril Lukaris, Pierre Moghila et Dosithée sont élaborées sur le modèle des confessions occidentales. Elles expriment plutôt la position de l'Église orthodoxe face aux controverses nées de la Réforme et dans lesquelles elle fut impliquée directement ou indirectement[43]. Même pour le canon de l'Ancien Testament le choix entre le canon long (catholique de 49 livres) et le canon court (protestant de 39 livres) était en fonction de l'« ennemi » qu'on souhaitait combattre (Vassiliadis 2002: 115). Par conséquent, la *Confession* de Dosithée ne peut pas être retenue comme solution officielle pour le canon de l'Ancien Testament dans l'Église orthodoxe. D'ailleurs, les éditions slavonne et roumaine de la Bible de la même époque ne tiennent pas compte de cette *Confession*. Si elle a été longtemps considérée comme représentative pour toute la tradition orthodoxe, ce n'est plus le cas aujourd'hui (Konstantinou 2004: 99).

## 4. La dialectique livres canoniques et non-canoniques chez les théologiens orthodoxes aujourd'hui

Actuellement, chaque Église orthodoxe autocéphale utilise les éditions de la Bible approuvées par son propre synode. D'où cette situation qui paraît étrange aux chrétiens d'Occident : dans les Bibles grecque, russe, bulgare, serbe, roumaine, géorgienne, macédonienne et leurs traductions dans les langues modernes l'ordre et le nombre des livres « deutérocanoniques » est différent. Comme nous allons le voir, cette différence d'ordre, nombre et regroupement des livres « deutérocanoniques » est directement liée à l'histoire de la traduction, transmission et publication des Saintes Écritures dans les Églises orthodoxes russe, grecque et roumaine.

Pour l'Église russe, le premier codex complet de la Bible slavonne est celui du Métropolite Gennadij qui fut réalisé à Novgorod en 1499. Gennadij confia la tâche de traduire les livres bibliques absents à cette époque des manuscrits slavons à Veniamin[44], un prêtre catholique dominicain[45]. Veniamin traduisit de la Vulgate les livres de *1* et *2 Chroniques*, *Esdras*, *3* et *4 Esdras*, *Néhémie*, *Tobit*, *Judith*,

[43] Tant les protestants que les catholiques s'efforçaient de prouver que leurs doctrines étaient partagées par l'Église Orthodoxe. Les ambassadeurs catholique (France) et calviniste (Pays-Bas) près la Sublime Porte exerçaient à tour de rôle une pression sur le patriarcat de Constantinople afin d'obtenir de lui une confession de foi favorable aux communautés ecclésiales qu'ils représentaient.

[44] Veniamin, d'origine croate ou tchèque (« slovène de naissance et latin de foi »), avait été recruté par Mgr. Gennadij pour lutter contre le mouvement novgorodo-moscovite

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

*1* et *2 Maccabées*, *Sagesse de Salomon*, certaines parties d'*Esther* (les passages propres à la LXX et absents du TM ; les chap. 10:4-16:24 dans la Vulgate) et de *Jérémie* (1:9-10; 1:18-2:1; 2:13-25:14; 46:1-52:3)[46]. Un siècle plus tard, en 1581, fut publiée à Ostrog, par les soins du prince Constantin Ostrozhsky (1526-1608), la première édition imprimée de la Bible slave[47]. Le texte de la *Bible de Gennadij* est maintenant révisé à partir de la LXX et de certains manuscrits slavons anciens[48]. Les livres traduits de la Vulgate ne sont plus reproduits, sauf *Tobit*, *Judith* et *4 Esdras* et les partis de *Jérémie* qui sont révisés d'après la Vulgate[49]. C'est à cette occasion que fut traduit en slavon *3 Maccabées*, retraduit et complété le livre d'*Esther* selon la LXX et ajoutée la *Prière de Manassé* à la fin de *2 Chroniques* (comme dans les

---

des « Judaïsants » (en outre, ils exprimaient des doutes sur la qualité de la traduction des Saintes Ecritures) ; *cf.* Dmitriev (2003: 396) ; Florovsky (2001: 20).

[45] Pour remplir leur mission, les frères Cyrille et Méthode avaient traduit dans un premier temps uniquement les textes bibliques utilisés dans la liturgie des dimanches et fêtes et dans les offices de la semaine : l'Evangile, l'Apôtre, le Psautier et le Lectionnaire de l'AT. La traduction complète de la Bible slavone entreprise par Cyrielle et Méthode en Moravie n'a été achevée qu'en Bulgarie par Méthode et ses disciples (de Proyart 1990: 384).

[46] La principale édition latine utilisée a été la Vulgate imprimée en quatre volumes à Nürnberg en 1487 par Anton Koberger. A celle-ci s'ajoute celle publiée à Bâle par Nicolaus Kesler en 1487 ou sa réédition (Bâle, 1491). Aux versions latines s'ajoutent deux Bibles allemandes imprimées par Heinrich Quentel à Cologne en 1478. Certaines expressions et mots d'origine tchèque laissent supposer que les traducteurs ont également eu à leur disposition l'édition princeps de la traduction tchèque de la Vulgate (Prague, 1488) ou sa deuxième édition (Kuttenberg, 1489). Le texte de la Bible de Gennadij était accompagné de commentaires repris principalement de *Postilla litteralis et moralis in Vetus et Novum Testamentum* de Nicola de Lyra (1280-1349), dont la I[ère] édition fut publiée à Nürnberg en 1493 (Alexeev 2004: 21).

[47] Dans son désir de combattre la propagande catholique et protestante contre la minorité orthodoxe de Pologne et de Lituanie et d'élever le niveau d'éducation de la population, le prince Constantin fonda une école à Ostrog en 1577. Parmi les personnalités de l'époque invitées à enseigner il y avait Guérasim Smottitski (le principal artisan de la *Bible d'Ostrog*) et Ivan Fedorov, l'imprimeur de la *Bible d'Ostrog* (Florovsky 2001: 42-43).

[48] Les spécialistes s'accordent sur le fait que les traducteurs ont utilisé l'édition Aldine publiée par Aldo Manuzio à Venise en 1518, basée sur des manuscrits de la bibliothèque de Saint Marc (codex 29, 68, 121 et 730), dont le texte est proche de *Vaticanus*. A cette dernière s'ajoute la *Poliglota Complutense* réalisée par le cardinal Ximens à Alcala entre 1514-1517 (Thomson 1998: 678).

[49] Dans les Bibles slavonnes, le *4 Esd* de la Vulgate est appelé *3 Esd* ; le texte slavon est proche de la Vulgate Clémentine de 1592. Une version de *4 Esd*, traduite à partir du latin ou du slavon, a été publiée en 1743 dans la Bible géorgienne de Moscou (dite du prince Bakar).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

anciennes versions de la Vulgate). Avec quelques corrections (nouvelle traduction du *Psautier* d'après le texte grec) la *Bible d'Ostrog* fut réimprimée en 1663 à Moscou[50]. Une édition définitive de la *Bible de Moscou* fut réalisée entre 1751-1756 à Saint Petersbourg sous le règne de l'impératrice Elisabeth[51]. Cette *Bible d'Elisabeth* est encore aujourd'hui la Bible liturgique officielle des Églises orthodoxes de langue slave. Quant aux livres « deutérocanoniques » ils s'y trouvent mêlés avec les canoniques[52].

En 1876, le Saint Synode de l'Église russe approuva la publication de la première édition complète et scientifique de la Bible en langue russe. Pour l'Ancien Testament, les livres canoniques étaient traduits à partir de l'hébreu et les « deutérocanoniques » d'après la LXX (sauf *4 Esdras* d'après la Vulgate). Le Saint Synode donna sa bénédiction officielle à cette version pour l'usage personnel, mais pas liturgique. Toutes les éditions synodales suivantes furent édifiées à partir de celle-ci après diverses corrections apportées au texte. Dans

---

[50] En 1649, le Tsar Alexei Mikhailovich invita à Moscou le moine érudit Epiphane Slavinetsky, ainsi que d'autres « spravschikov » (éditeurs) de Kiev, pour préparer une nouvelle édition de la Bible. En dépit de la tâche de révision de la Bible, Ephiphane fut l'un des principaux assistants du Patriarche Nikon Minov (1652-1666) et s'impliqua dans la réforme de révision et de publication des livres liturgiques (de Proyart 1990: 411).

[51] Il s'agit d'une révision de la Bible de 1663 (sauf pour *4 Esd*) d'après le texte de la LXX publié dans les polyglottes, les éditions de Lambert Bos (1709) et Breitinger (1730-1732), dans la version de Flaminius Nobili (1588), la *Synopsis criticorum* de Matthias Polus (1694) et quelques manuscrits grecs, surtout le *Codex Alexandrinus*. Le contenu de l'AT est le même que celui de la *Bible d'Ostrog*, avec trois modifications mineures : (1) *Lt-Jr* qui constitua le VI[e] chapitre de *Ba* est désormais publiée séparément après les *Lm* ; (2) *3 Esd* ne suit plus *2 Esd* mais il est placé à la fin de l'AT après *3 M* ; (3) pour la première fois fut traduite en slavon la phrase absente du v. 10 de *Mn* : « en commettant des abominations et en multipliant des objets d'horreur » (Vigouroux 1912: 1805).

[52] L'ordre des livres de l'AT dans la *Bible d'Elisabeth* est : *Gn*, *Ex*, *Lv*, *Nb*, *Dt*, *Jos*, *Jg*, *Rt*, *1-4 R*, *1-2 Chr* (avec *Mn*), *1 Esd*, *Ne*, *2 Esd*, *Tb*, *Jdt*, *Est* (avec les ajouts grecs), *Jb*, *Ps* (avec *Ps 151*), *Pr*, *Ecl*, *Ct*, *Sg*, *Si*, *Is*, *Jr*, *Lm*, *Lt-Jr*, *Ba*, *Ez*, *Dn* (avec les ajouts grecs), *Os*, *Jl*, *Am*, *Ab*, *Jon*, *Mi*, *Na*, *Ha*, *So*, *Ag*, *Za*, *Ml*, *1-3 M*, *3 Esd*. On retrouve encore le même ordre aujourd'hui dans les Bibles russe, bulgare, macédoine (*3 Esd* placé après *2 Esd*) et serbe (à la place de *3 Esd* on trouve *4 M*), *cf. Библия*, по благословению Святейшего Патриарха Московского и всея Руси Алексия II, Российское Библейское общество, Москба, 2005 ; *Библия*, Изд. на Св. Синод на Българската църква, София, 2005 ; *Библија или Свето писмо старога и новога завјета*, Свети архијерејски синод Српске православне цркве, Београд, 2010 ; *Свето Писмо На Стариот и На Новиот Завет*, Со благослов на Архиерејски Синод на македонската Светиот архиерејски синод на Македонската православна црква, Скопје, 2012.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

d'autres pays balkaniques, la Bulgarie et la Serbie, les nouvelles traductions de la Bible en langues nationales dépendaient de la Bible russe de 1876. A présent, les éditions synodales de la Bible contiennent 11 livres « deutérocanoniques » appelés « non-canoniques » (неканонические), indiqués par un astérisque et disposés selon l'ordre de la *Bible d'Elisabeth*[53].

Pour l'Église grecque, c'est seulement après la guerre d'indépendance (*i.e.* 1821-1829) et la reconnaissance de la Grèce comme nation indépendante (1832) que nous pouvons parler d'un retour à la normalité de la vie de l'Église orthodoxe, y compris sa liberté de publication. La première édition de l'Ancien Testament fut publiée à Athènes entre 1843-1850 avec l'approbation du Saint Synode et l'aide financière de la « Society for Promoting Christian Knowledge » (Delicostopoulosp 1998: 310). Comme mentionné dans le titre, celle-ci devait être « distribuée gratuitement aux clercs de Grèce ». Il s'agit en fait d'une réédition en quatre volumes du texte de la LXX contenu dans la Bible publiée à Moscou en 1821 avec la bénédiction du Saint Synode de l'Église russe et la contribution financière des frères Zosimas[54]. A l'intérieur de chaque volume, les livres sont rangés selon l'ordre des Bibles protestantes, tandis que les « deutérocanoniques » sont publiés séparément[55]. Cette première édition de l'Ancien Testament fut réimprimée par l'Église grecque en un seul volume en 1892 à Athènes. Le texte des livres canoniques y est accompagné des références à des passages parallèles, les psaumes sont précédés d'une introduction, plusieurs gravures bibliques sont dispatchées tout au long du texte[56].

---

[53] Comme pour les éditions précédentes, aux 11 livres « non-canoniques » (3 *Esd*, *Tb*, *Jdt*, *Sg*, *Si*, *Lt-Jr*, *Ba*, *1-3 M*, *4 Esd*) s'ajoutent directement au texte les suppléments grecs aux livres d'Est et Dn, ainsi que la *PM* à la fin de 2 Chr et le *Ps 151* après le Ps 150 (*Библия*, по благословению Святейшего Патриарха Московского и всея Руси Алексия II, Российское Библейское общество, Москва, 2005).

[54] Pour l'AT, la *Bible de Moscou* reprend le texte de la LXX de l'édition de J.-E. Grabe qui s'appuie sur le *Codex Alexandrinus*. Elle fut imprimée à Oxford en quatre volumes (division conservée également à l'intérieur de la Bible de Moscou), sous le titre de *Ἡ Παλαιὰ Διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα* (1707, 1709, 1719, 1720). Bien que le texte du *Codex Alexandrinus* ait été changé dans beaucoup de passages (notamment pour le livre de *Dn*), d'après d'autres manuscrits ou d'après les conjectures de Grabe, les variantes sont le plus souvent imprimées en bas de page. L'édition de Grabe fut réimprimée par Breitinger (Zurich, 1730-1732) et Reineccius (Leipzig, 1750). La *Bible de Moscou* a été très appréciée par les moines du Mont Athos ce qui explique d'ailleurs qu'elle y soit toujours lue pendant les offices liturgiques.

[55] Le IV[e] volume contient 11 livres « deutérocanoniques » : *Tb*, *Jdt*, *Esd A*, *1-4 M*, *Ba*, *Lt-Jr*, *Sg*, *Si* (*Ἡ Παλαιὰ Διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα*, *Τόμος τέταρτος*, Εν τῷ τυπογραφείῳ Η Μνημοσύνη, Αθῆναι, 1850).

[56] L'ordre des livres reste celui de l'édition de 1843-1850 : *Gn*, *Ex*, *Lv*, *Nb*, *Dt*, *Jos*, *Jg*, *Rt*, *1-4 R*, *1-2 Chr*, *Esd*, *Ne*, *Est* (avec les ajouts grecs), *Jb*, *Ps* (avec *Ps 151* et les 14 *Odes*),

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

Une nouvelle édition de l'« Ancien Testament selon la LXX » publiée avec la bénédiction du Saint Synode vit le jour à Athènes en 1928. Pour le choix des variantes textuelles, la ponctuation, l'ordre et la numérotation des chapitres et des versets, les éditeurs se sont appuyés cette fois sur l'édition critique de la LXX de Constantin Tischendorf[57]. Dans la préface de l'édition synodale, il est mentionné qu'à côté des livres « protocanoniques » (*προτοκανονικά*) de l'AT on trouve les livres « deutérocanoniques ou *anaginoskómena* » (gr. *δευτεροκανονικὰ ἤ ἀναγινωσκόμενα*) de la LXX[58].

En 1937, est publiée une nouvelle édition synodale revue par Panagiotis Bratsiotis, spécialiste de la LXX et professeur à la Faculté de Théologie d'Athènes. Dans cette deuxième édition, Bratsiotis élimine les indications des diverses variantes textuelles (sauf les plus importantes) rapportées dans les notes ; regroupe et range les livres selon l'ordre des *Codex Vaticanus* et *Alexandrinus* ; ajoute en appendice le livre de *4 Maccabées* (à cause de sa présence dans les éditions d'Athènes de 1843 et 1892) et introduit la double numérotation des Psaumes. Pour la révision du texte, Bratsiotis consulte des manuscrits des offices liturgiques orthodoxes ainsi que les deux éditions critiques de la LXX publiées par Alfred Ralfs en 1935[59]. Aujourd'hui encore cette édition de la LXX de Rahlfs modifiée est le texte officiel de l'Église de Grèce pour l'usage liturgique[60].

---

*Pr*, *Ecl*, *Ct*, *Is*, *Jr*, *Lm*, *Ez*, *Dn* (avec les ajouts grecs), *Os*, *Am*, *Mi*, *Jl*, *Ab*, *Jon*, *Na*, *Ha*, *So*, *Ag*, *Za*, *Ml*, *Tb*, *Jdt*, *Esd A*, *1-4 M*, *Ba*, *Lt-Jr*, *Sg*, *Si* (*Ἡ Παλαιὰ Διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα*, Τύποις Παρασκευά Λεώνη, Ἀθῆναι, 1892).

[57] Les deux volumes de l'édition de la LXX imprimés par C. Tischendorf (Leipzig, 1850), dont les VI^e^ et VII^e^ éditions ont été édités par E. Nestlé (1880 et 1887) et comporportent à la fin un supplément où sont comparés les textes transmis par les trois grands codex : *Vaticanus*, *Sinaiticus* et *Alexandrinus*. L'initiative visait à constituer un apparat critique définitif, qui aurait fourni les variantes de tous les manuscrits onciaux grecs, des principaux cursifs, des versions grecques du II^e^ siècle, des autres versions plus importantes, des citations de la LXX chez Philon, les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques plus anciens (*cf.* Constantin von Tischendorf, *Vetus Testamentum Graece Iuxta LXX Interpretes*, 2 vols, Leipzig : Brockhaus, 1887).

[58] Dans la Bible de 1928, on trouve 10 livres « deutérocanoniques » mélangés aux livres canoniques : 3 *Esd*, *Tb*, *Jdt*, *Sg*, *Si*, *Lt-Jr*, *Ba* et *1-3 M* (*cf. Ἡ Παλαιὰ Διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα*, Ἐκδοτικὸς Οἶκος ἡ « ΖΩΗ », Ἀθῆναι, 1928).

[59] Le texte de la *Septuaginta* de Rahlf a été corrigé afin de se conformer autant que possible aux interprétations orthodoxes traditionnelles de la LXX, telles qu'on les trouve dans les écrits des Pères ; au texte dit « lucianique », c'est-à-dire la révision de la LXX faite par Lucien d'Antioche et qui a été très favorisée par beaucoup de Pères de l'Église, notamment par Jean Chrysostome ; ainsi qu'aux lectures liturgiques de l'AT (*cf.* Π. Ι. Μπρατσιώτης (ed.), *Ἡ Ἁγία Γραφή*, Ἐκδοτικὸς Οἶκος ἡ « ΖΩΗ », Ἀθῆναι, 1937, 2004[16]).

[60] L'ordre des livres de l'AT dans les Bibles orthodoxes grecques est le suivant : *Gn*, *Ex*, *Lv*, *Nb*, *Dt*, *Jos*, *Jg*, *Rt*, *1-4 R*, *1-2 Ch*, *1 Esd*, *Ne*, *2 Esd*, *Tb*, *Jdt*, *Est* (avec les ajouts

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

En dehors de l'édition synodale de la LXX, il faut également mentionner la publication en 1997 d'une traduction de la Bible en grec moderne (*δημοτική*) faite également avec la bénédiction du synode de l'Église grecque. Pour l'Ancien Testament, le texte est traduit à partir de l'hébreu en y ajoutant les « deutérocanoniques » de la LXX conformes à l'usage normatif dans l'Église orthodoxe grecque (il y manque *4 Maccabées*)[61].

Pour l'Église roumaine, la première traduction intégrale de la Bible est la *Bible de Bucarest* ou *Bible de Şerban Cantacuzino* faite à Bucarest en 1688[62]. La traduction de l'Ancien Testament est faite à partir de plusieurs sources : avant tout, la traduction faite auparavant à Constantinople par Nicolae Milescu sur le texte grec de l'édition protestante de la LXX publiée à Frankfurt en 1597[63]. A part cette version, les traducteurs (frères Radu et Serban Greceanu) ont eu à leur disposition le texte slave de la *Bible d'Ostrog* et le texte latin de la Vulgate. La Bible de 1688 contient les livres « deutérocanoniques » de *Tobit*, *Judith*, *Baruch*, *Lettre de Jérémie*, *Cantique des trois enfants*, *3 Esdras*, *Sagesse*, *Siracide*, *Histoire de Susanne*, *Bel et le Dragon*, *1*, *2*, *3* et *4 Maccabées*. Ces livres sont regroupés à la fin de l'Ancien Testament sous le titre de « livres apocryphes » exactement comme dans les Bibles protestantes[64].

Entre 1780 et 1785, le prêtre gréco-catholique Samuil Micu Clain réalisa une nouvelle traduction de la Bible pour remplacer la *Bible de Bucarest* complètement épuisée. La Bible fut publiée à Blaj en 1795 et elle servit à tous les Roumains de Transylvanie, orthodoxes et gréco-catholiques. La traduction est faite d'après le texte grec de la LXX[65]. Dans le texte, on trouve pour certains versets des notes avec des observations de critique textuelle et d'explications exégétiques. La Bible contient tous les livres « deutérocanoniques » de la *Bible de Bucarest* regroupés pareillement à la fin de l'Ancien Testament sous le titre de « livres

---

grecs), *1-3 M*, *Ps* (avec *Ps 151*), *Jb*, *Pr*, *Ecl*, *Ct*, *Sg*, *Si*, Os, *Am*, *Mi*, *Jl*, *Ab*, *Jon*, *Na*, *Ha*, *So*, *Ag*, *Za*, *Ml*, *Is*, *Jr*, *Ba*, *Lm*, *Lt-Jr*, *Ez*, *Dn* (avec les ajouts grecs) et en « annexe » *4 M*. Les mêmes ordre et contenu sont repris dans *The Orthodox Study Bible* (USA 2008), avec deux différences : il y manque *4 M* et à la fin de 2 Chr se trouve *Mn* (?).

[61] *Cf. Ἡ Ἁγία Γραφή*, Ελληνική Βιβλική Εταιρία, Ἀθῆναι, 1997.

[62] L'ouvrage est commandé par Serban Ier Cantacuzino (1634-1688), le prince de Valachie de 1678 à 1688. Après la mort de ce dernier (29 oct. 1688), Constantin Brâncoveanu (1688-1714), son successeur, finalisa la publication (Munteanu 2012: 15-31).

[63] La *Septuaginta* de Frankfurt reproduit le texte de l'AT imprimée dans l'édition aldine (Vénice, 1518).

[64] Cela ne peut que nous surprendre, surtout que la IIe préface de la *Bible de Bucarest* a été signée par le Patriarche Dosithée de Jérusalem (*cf. Biblia de la Bucureşti*, 1688, 1988[2]).

[65] En plus de la *Bible de Bucarest*, Samuil Micu Clain utilisa la version grecque de la LXX de Franeker (1709), la *Bible polyglotte d'Alcala* (1514 et 1517) et la Vulgate (Chirilă 2010: 11).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

apocryphes ». A ce groupe de livres, Samuil Micu Clain ajoute la *Prière de Manassé* traduite d'après la Vulgate. La *Bible de Blaj* devient pour longtemps la version officielle utilisée par l'Église orthodoxe roumaine. Son texte servira de base aux Bibles de Petersbourg (1819), de Buzău (1854-1856) et de Sibiu (1856-1858), ainsi qu'à la première édition synodale de la Bible roumaine faite à Bucarest en 1914. Dans cette dernière, les livres « deutérocanoniques » (sans *4 Maccabées*) sont encore placés à la fin de l'Ancien Testament mais sans aucun titre. En 1936 est publiée une nouvelle édition de la Bible dans laquelle le texte de l'Ancien Testament est révisé à partir de l'original hébreu[66]. Toutes les Bibles synodales ultérieures (1938, 1944, 1968, 1975, 1982, 1988, 1993, 2006, 2008) seront des révisions de cette édition[67]. A partir de 1968, les livres « deutérocanoniques » présents dans les Bibles synodales roumaines sont présentés avec ou sans le titre : « Livres et fragments non canoniques » [Cărţi şi fragmente necanonice].

La brève présentation de l'histoire des Bibles slavonnes, grecques et roumaines montre que le statut des « deutérocanoniques » est différent dans ces trois Églises orthodoxes. Le contexte récent et l'évolution des débats sur le canon dans la théologie biblique du siècle dernier ont amené les théologiens orthodoxes contemporains à deux positions.

La première conserve la distinction entre les livres canoniques et les « deutérocanoniques » orthodoxes, en considérant ces derniers comme « non canoniques » (les Églises russe, bulgare, serbe et roumaine). Selon les enseignements des Pères, l'Église reconnaît à ces livres une valeur instructive et morale et les recommande aux fidèles pour la lecture en tant que livres « riches en sagesse spirituelle ». Bien qu'ils puissent être librement utilisés pour la lecture liturgique et pour l'étude privée en qualité de livres de l'Ecriture, ils sont catalogués de « non canoniques » et ne peuvent constituer à eux seuls la base d'une quelconque décision dogmatique[68].

La seconde position considère que les « deutérocanoniques » orthodoxes ont le même degré d'autorité que les livres canoniques (l'Église grecque). Les partisans

[66] Dans cette édition, la *PM* est placée à la fin de *2 Chr* (Tofană 2004: 38).

[67] L'édition synodale de 2001 revient au texte de la LXX pour l'AT, mais la division entre les livres « canoniques » et « non canonique » demeure toujours (*cf.* Bartolomeu Anania, *Biblia sau Sfânta Scriptură*, ediţie jubiliară a Sfântului Sinod, Bucureşti : Institutul Biblic si de Misiune al Bisericii Ortodoxe Romane, 2001).

[68] Cependant, en considérant ces livres « autorisés à la lecture » pour l'édification, l'enseignement et l'orientation spirituelle des fidèles, on reconnaît une autorité implicite. Et même dans la pratique, les théologiens citent parfois les deutérocanoniques, tout en gardant une distinction avec les canoniques ; ainsi, l'expression latine *Ex nihilo* (« à partir de rien ») qu'on trouve en grec en *2 M* 7:28 (*οὐκ ἐξ ὄντων ἐποίησεν αὐτὰ ὁ θεός*) est souvent mentionnée à côté des interprétations de Pères pour argumenter que Dieu créa l'univers de rien de préexistant.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

de cette position rappellent que la LXX a toujours été la version liturgique traditionnelle dans l'Église orthodoxe et que le texte grec a la même valeur que celui hébreu. L'estime accordée aux livres « deutérocanoniques » est de fait amplement exprimée dans les célébrations liturgiques par les lectures, les hymnes, les icônes et même par des célébrations spéciales[69].

Ces diverses positions ont conduit les théologiens, lors de la première Conférence panorthodoxe (Rhodes 1961), à placer la question du canon et des livres « deutérocanoniques » dans l'agenda du futur « Grand Synode » de l'Église orthodoxe. Dans les conclusions (publiées seulement en 1972), la Commission préparatoire a fait la proposition suivante au sujet de « L'autorité des livres connus comme *anaginoskómena* » : « L'Église orthodoxe déclare et définit que ces textes doivent être distingués des livres canoniques et inspirés quant à l'autorité de leur inspiration divine, mais qu'ils doivent néanmoins être considérés comme faisant partie de l'Ecriture Sainte, utiles et bénéfiques pour le fidèle » (Lash 2007: 232). Ce texte n'a pour l'instant ni autorité, ni caractère officiel. Il s'agit seulement d'une proposition qui devra être étudiée. De là le souhait que le « Grand Synode panorthodoxe » à venir clarifie pour tous les orthodoxes la question de l'autorité des « deutérocanoniques » par rapport aux livres canoniques.

## 5. Conclusions : Retour à la Tradition !

Au terme de la présentation de ces trois aspects relatifs au canon de l'Ancien Testament dans l'Église orthodoxe, nous pouvons conclure que les livres « deutérocanoniques » ont connu une histoire complexe et mouvementée. Même si le statut de ces livres n'est pas encore fixé de façon unanime, cela ne signifie pas que l'Église orthodoxe vive actuellement dans une situation de crise.

Malgré l'absence d'une liste canonique officielle, les livres « deutérocanoniques » de la LXX continuent à être présents dans les Bibles orthodoxes. Mélangés avec les livres canoniques (Bibles grecque, russe, géorgienne, bulgare, serbe, macédonienne) ou rangés séparément (Bible roumaine), ils y sont inclus parce que l'Église les a toujours considérés comme partie intégrante des Saintes Écritures. Situés à la « limite » du canon par les Pères de l'Église (ni canoniques, ni apocryphes), ces livres forment un tout avec les écrits canoniques de l'Ancien et

[69] Malgré leur statut variable et leur place différente dans la Bible, la vénération accordée à ces livres est amplement exprimée dans les célébrations liturgiques par des lectures, des hymnes, des icônes, et même par des célébrations spéciales, telle la fête du Prophète Daniel et de ses trois amis Ananias, Azarias et Misaël le 17 Décembre (*cf. Dn* 3:24-90) ou des 7 Frères Maccabées, leur Mère Solomie et Eléazar, leur Maître le 1er Août (*cf. 2* et *4 M*).

BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)

du Nouveau Testament, en contribuant aussi à la compréhension des vérités révélées[70].

Quant au statut des « deutérocanoniques », il semble difficile de trancher entre les partisans des « canoniques » et des « non-canoniques ». Les deux partis trouvent chacun la justification de leurs positions en se référant à la même Tradition. La solution serait de n'opter ni pour l'une ni pour l'autre, mais d'admettre que les deux positions sont valables. Il s'agirait alors d'accepter la LXX comme divinement inspirée et dont le texte est approprié pour l'usage liturgique, l'étude, la lecture et la prière personnelle, ainsi que le texte hébraïque qui est par excellence le texte canonique des Saintes Écritures commun à tous les chrétiens[71]. En effet, selon les décisions du VI^e^ concile œcuménique, il est possible d'avoir deux listes canoniques différentes en même temps !

Enfin, vu le large usage des « deutérocanoniques » dans les œuvres des Pères, les lectures liturgiques, les prières, les hymnes et les icônes, il reste assez difficile de nier leur autorité. C'est l'usage de ces livres dans la vie de l'Église (liturgie, prédication, commentaire) qui détermine aussi leur valeur dogmatique, morale et spirituelle. Il est bon cependant qu'on maintienne la distinction du I^er^ millénaire entre les livres canoniques et *anaginoskómena* notamment à cause de sa signification historique. Une telle position reste à la fois conforme aux anciennes listes canoniques des Pères de l'Église et laisse aussi une certaine liberté d'appréciation quant à leur usage dans les décisions dogmatiques, les controverses doctrinales et la collaboration interconfessionnelle.

## BIBLIOGRAPHIE

Alexeev, Anatoly, 2004, « Masoretic Text in Russia », dans Simon Crisp, Manuel Jimbachian (éds.), *Text, Theologie & Translation. Essays in honour of Jan de Waard*, London : United Bible Societies, 13-29.

[70] Les livres « deutérocanoniques » s'avèrent en effet une source essentielle pour mieux connaître la situation politique et religieuse du judaïsme entre le II^e^ siècle av. J.C. et le II^e^ siècle après. Pour les personnes qui désirent comprendre le milieu dans lequel ont vécu et enseigné Jésus Christ et ses disciples, ils éclairent bien des affirmations néotestamentaires sur l'origine du mal et du péché, le règne messianique, la fin des temps, le jugement dernier, l'angélologie, la soumission au pouvoir établi, etc.

[71] L'acceptation d'un double texte canonique est bien visible dans le NT : lorsque les auteurs s'emparent du texte biblique pour parler de l'accomplissement des prophéties messianiques ou de l'enseignement du Christ, ils se servent davantage du texte grec (*cf. Is* 7:14 en *Mt* 1:23 ; *Ps* 16:8-11 en *Ac* 2:25-31 et 13:35-37, *Gn* 12:3 ; 22:18 en *Ac* 3:25 et *Ga* 3:8-9 ; *Am* 9:11-12 en *Ac* 15:16-17), sans pourtant écarter l'original hébreu (*cf. Os* 11:1 en *Mt* 2:15 ; *Is* 42:1 en *Mt* 12:18).

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

Aragione, Gabriella, 2005, « La *Lettre Festale 39* d'Athanase », dans Gabriella Aragione, Eric Junod, Enrico Norelli (éds.), *Le canon du Nouveau Testament : regards nouveaux sur l'historie de sa formation*, Genève : Labor et Fides, 197-219.

Chirilă, Ioan, 2010, « Septuaginta – Sursă a ediţiilor Bibliei româneşti, repere despre munca de traducere a Bibliei în limba română », dans *Studia Universitatis Babes-Bolyai. Seria Teologie Ortodoxă* 1, Cluj-Napoca, 5-14.

Delicostopoulosp, Athan, 1998, « Major Greek Translations of the Bible », dans Jože Krašovec (éd.), *Interpretation of the Bible*, Ljubljana – Sheffield : Sheffield Academic Press, 297-316.

Denter, Thomas, 1962, *Die Stellung der Bücher Esdras im Kanon des Alten Testamentes* (thesis), Freiburg.

De Proyart, J., 1990, « La Bible slave », dans Jean Robert Armogathe (éd.), *Le Grand siècle et la Bible* (Bible de tous les temps, 6), Paris : Beauchesne, 383-422.

Dmitriev, Mihail V., 2003, « Culture "latine" et culture "orthodoxe" à l'est de l'Europe au XVII[e] siècle », dans *Presses Universitaires de France* 220 (3), 391-414.

Dorival, Gilles, 2003, « L'apport des Pères de l'Église à la question de la clôture du canon de l'Ancien Testament », dans J.-M. Auwers, H. J. de Jonge (éds.), *The Biblical Canons* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, 163), Leuven : Leuven Univertsity Press, 81-110.

Dragomir, Nicolae, 1981, « Studiu istorico-liturgic privind textele biblice din cărţile de cult ale Bisericii Ortodoxe », dans *Studii Teologice* 3-4, 207-268.

Engberg, Sysse G., 2005, « Les lectionnaires grecs », dans Olivier Legendre, Jean-Baptiste Lebigue (éds.), *Les manuscrits liturgiques, cycle thématique 2003-2004 de l'IRHT* (Ædilis, Actes, 9), Paris : IRHT [En ligne : http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie].

Floca, Ioan N., 1991, *Canoanele Bisericii Ortodoxe*, Bucureşti : Editura Institutului Bibilic şi de Misiune a Bisericii Ortodoxe Române.

Florovsky, Georges, 2001, *Les voies de la théologie russe*, Lausanne : L'Âge d'Homme.

Gaudemet, Jean, 1985, « La Bible dans les conciles », dans Jacques Fontaine, Charles Pietri, (éds.), *Le monde latin antique et la Bible* (Bible de tous les temps, 2), Paris : Beauchesne, 289-310.

Howorth, Henry H., 1906, « The Modern Roman Canon and the Book of Esdras A », dans *The Journal of Theological Studies* VII (27), 343-354.

Joannou, Pericles-Pierre, 1962, « Les canons des conciles œcuméniques », dans P.-P. Joannou (éd.), *Fonti*, fasc. IX, *Discipline générale antique*, tome I, 1, Pontificia Grottaferrata (Roma) : Commissione per la redazione del Codice di diritto canonico orientale.

Jugie, Martin, 1907, *Histoire du Canon de l'Ancien Testament dans l'Église Grecque et l'Église Russe* (Etudes de Théologie Orientale, 1), Paris : G. Beauchesne.

Junod, Éric, 1984, « La formation et la composition de l'Ancien Testament dans l'Église grecque des quatre premiers siècles », dans Jean Daniel Kaestli, Otto Wermelinger (éds.), *Le Canon de l'Ancien Testament*, Genève : Le Monde de la Bible, 105-151.

Kimmel, Ernst Julius & Hermann Weissenborn, 1850, *Monumenta fidei ecclesiæ orientalis*, vol. I et II, éd. bilingue (texte grec et latin), Jenæ : Mauke.

Konstantinou, Miltiadis, 2004, « The Original Old Testament Text in the Greek Speaking Orthodox Church », dans Simon Crisp, Manuel M. Jinbachian, Jan de Waard (éds.),

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

*Text, Theology and Translation: Essays in Honour of Jan de Waard*, London : United Bible Societies, 89-107.

Kraft, Robert A., 2002, « The Codex and Canon Consciousness », dans Lee Martin McDonald, James A. Sanders, *The Canon Debate*, Peabody (MA) : Hendrickson, 229-233.

Lash, Ephrem, 2007, « The Canon of Scripture in the Orthodox Church », dans Philip Alexander, Jean-Daniel Kaestli (éds.), *The Canon of Scripture in Jewish and Christian Tradition – Le canon des Écritures dans les traditions juive et chrétienne* (Publications de l'Institut romand des sciences bibliques, 4), Lausanne : Éditions du Zèbre, 217-232.

Luther, Martin, 1545, *Biblia: Das Ist, Die Gantze Heilige Schrifft: Deudsch Auffs New Zugericht*, Wittenberg : Hans Lufft (réditée par Wilhelm Hoffmann, Stuttgart : Württembergische Bibelanst, 1967).

Malvy, Antoine & Marcel Viller, 1927, *La Confession Orthodoxe de Pierre Moghila* (Orientalia Christiana, 39), Rome : Pont. Institutum Orientalium Studiorum.

Migne, Abbé (éd.), 1841, *Perpétuité de la Foi. De l'Église Catholique sur l'eucharistie et sur la confession*, Paris : J.-P. Migne Éditeur.

Munteanu, Eugen, 2012, « A Brief History of the Romanian Biblical Tradition », dans *Biblicum Jassyense. Romanian Journal for Biblical Philology and Hermeneutics* 3, 15-50.

Munteanu, Ştefan, 2013, « Livres propres à la tradition orthodoxe. Les six textes intégrés dans la TOB 2010 », dans *Spiritus* 211, 174-186.

Prelipcean, Vladimir (éd.), 2003[3], *Studiul Vechiului Testament. Manual pentru facultăţile teologice*, Cluj-Napoca : Renaşterea.

Schaff, Philip, 1877, *Creeds of Christendom, with a History and Critical Notes*, vol. II: *The History of Creeds*, New York : Harper & Brothers.

Schenker, Adrian, 1991, « La relation d'Esdras A' au texte massorétique d'Esdras Néhémie », dans Dominique Barthélemy, Gerard J. Norton, Stephen Pisano, *Tradition of the Text. Studies offered to Dominique Barthélemy in Celebration of his 70th Birthday* (Orbis biblicus et orientalis, 109), Fribourg – Göttingen : Niversitätsverlag – Vandenhoeck & Ruprecht, 218-248.

Thomson, Francis J., 1998, « The Slavonic Translation of the Old Testament », dans Jože Krašovec (éd.), *Interpretation of the Bible*, Ljubljana – Sheffield : Sheffield Academic Press, 605-920.

Todt, Klaus-Peter, 2002, « Kyrillos Lukaris », dans Carmelo Giuseppe Conticello, Vassa Conticello (éds.), *La théologie byzantine et sa tradition*, vol. II (Corpus christianorum), Turnhout : Brepols, 618-651.

Tofană, Stelian, 2004, « Tipărituri şi ediţii critice ale textului sfânt în limba română », dans Ioan Chirilă (éd.), *Biblie şi multiculturalitate*, Cluj-Napoca : Presa Universitară Clujeană, 15-44.

Vassiliadis, Petros, 2002, « The Canon of the Bible or the Authority of Scripture from an Orthodox Perspective », dans Jean-Michel Poffet (éd.), *L'autorité de l'Ecriture*, Cerf : Paris, 113-135.

Vigouroux, F., 1912, « Slaves (Versions) de la Bible », *Dictionnaire de la Bible*, vol. V, Paris : Letouzey et Ané, 1800-1808.

*** *Enchiridion Biblicum*, 1927, Documenta Ecclesiastica, Sacram Scripturam Spectantia, Apud Librariam Vaticanam, Romae.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**

*** *Enchiridion delle Encicliche (1740-1994)*, 1994-1998, ed. bilingue (texte latin avec trad. italienne), Strumenti, I, trad. italienne Erminio Lora et Rita Simionati, Bologna.

**BDD-A25808 © 2013 Centrul de Studii Biblico-Filologice**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:44 UTC)**